

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OBSERVATEUR.

TOME II. SAMEDI, 25 JUIN, 1831. Numéro 25.

## HISTOIRE DU CANADA.

(CONTINUATION.)

Le lieutenant gouverneur ouvrit la première session du premier parlement du Bas-Canada (le 20 Décembre 1792), par le discours suivant :

« Messieurs du conseil législatif et Messieurs de la chambre d'assemblée :—Notre très gracieux souverain, toujours attentif au bien-être de ses peuples, ayant pris en considération l'état de ses loyaux sujets de cette province, et les ayant recommandés à son parlement pour tel changement dans leur gouvernement colonial, que les circonstances pourraient requérir et admettre, l'acte a été passé qui m'impose le devoir, comme il fait ma gloire, de vous rencontrer en parlement, et j'ai tâché de le faire dans le temps où vos intérêts privés en souffriraient le moins.

« Dans un jour comme celui-ci, remarquable par le commencement, dans ce pays, d'une forme de gouvernement qui a porté le royaume auquel il est subordonné au plus degré d'élevation, il est impossible de ne pas éprouver des émotions qu'il serait difficile d'exprimer.

« C'est une tâche qui ne peut être nécessaire en la présente occasion, quelque agréable qu'elle fût, que celle d'exposer combien ce système est propre à avancer la félicité que tous les gouvernements proclament comme étant leur but, mais qui n'est assurée par aucun autre gouvernement aussi bien que par celui de la Grande-Bretagne, qui, après avoir été célébré pendant des siècles par les premiers écrivains de l'Europe, donne en ce moment à ce pays la prééminence décidée et enviée d'une gloire réelle sur toutes les autres nations du monde.

« La sensation que me fait éprouver le changement qui nous amène à cette assemblée mémorable est partagée, je n'en doute point, par tous ceux qui sont en état d'apprécier la grandeur du bienfait conféré, et en conséquence, je me contenterai de

suggérer qu'après les actions de grâces dûes à l'arbitre tout-puissant de l'univers, nous ne pourrions assez exalter la magnanimité et la bonté du roi, le père commun de son peuple, et du parlement qui a si généreusement coopéré à cet établissement, qui est à juste titre le sujet de notre joie générale.

“ Un des motifs qui m'ont porté à vous réunir a été de vous fournir l'occasion de faire vos remerciemens loyaux et reconnaissans à sa majesté, et, cette dette acquittée, vos conseils seront sans doute employés à faire les lois nécessaires pour asseoir sur des bases solides et augmenter la prospérité de votre pays.

“ Messieurs de la chambre d'assemblée :— Informés que vous êtes de la situation et des vœux du peuple que vous représentez, c'est de votre chambre que le public attend principalement l'appropriation ordinaire d'argent que le bien commun peut requérir ; et j'ai la confiance que si parmi les mesures qui peuvent y conduire, il en est qui doivent être nécessairement remises, pour une plus mûre considération, à une session subséquente, aucun règlement d'une nécessité indispensable n'échappera à votre attention actuelle.

“ Messieurs du conseil législatif et Messieurs de la chambre d'assemblée :— La Grande-Bretagne étant heureusement en paix avec tout le monde, et, comme je l'espère, sans crainte que cet état soit interrompu, le moment actuel doit être le plus convenable et le plus urgent pour tous ces arrangemens qui se font mieux dans un temps de tranquillité, et qui tombent dans la sphère de notre charge. La conviction que je ressens de votre disposition à entretenir parmi vous et entre les différentes branches de la législature, cette harmonie qui est toujours essentielle au bien public et à la satisfaction privée, fait qu'il m'est inutile de m'étendre sur ce sujet. Les matières qu'il pourra être de mon devoir de recommander à votre attention vous seront occasionnellement communiquées par message, et vous pouvez être persuadés que ressentant, comme je fais, une satisfaction particulière d'être placé, par la faveur de sa majesté, dans une situation à promouvoir ses intentions bienveillantes, je concourrai, du meilleur de mon cœur, à toute mesure propre à avancer la prospérité de ce pays, et en harmonie avec les intérêts généraux de l'empire, qui reclame à juste titre, et qui, j'en suis pleinement persuadé, obtiendra toujours votre attachement et votre appui le plus cordial.”

L'adresse de la chambre d'assemblée en réponse à cette harangue, n'en est que l'écho, ou la répétition un peu amplifiée ; mais le conseil législatif crut pouvoir prendre sur lui de s'en écarter, et d'injurier indirectement la nation française, quoique, suivant le discours du lieutenant gouverneur, la Grande-Bretagne fût en paix avec cette nation comme avec toutes les autres.

“ Toute louange est dûe, dit-il, à la divine providence, qui, après avoir rompu les liens qui unissaient le Canada à la puissance qui l'avait établi, le sauve actuellement des tragédies jouées sur un théâtre d'anarchie, qui outragent l'humanité, et que l'on pourrait même reprocher à des barbares.

“ En conséquence, nous déclarons sincèrement notre vive reconnaissance envers le ciel, qui, après nous avoir *séparés de celle union*, \* nous a laissés aux soins et à la protection d'un monarque qui, ayant employé le succès de ses armes pour étendre sa bienfaisance, a un droit incontestable à notre affection et à notre fidélité, et principalement pour cette dernière et la plus grande des *instances* \* répétés de sa munificence, par laquelle nous entrons dans une participation généreuse des privilèges et de la sûreté des habitans natifs d'un royaume distingué par sa félicité, sous une forme politique la mieux *calculée* \* de toutes pour l'augmenter et l'assurer.—Dieu tout-puissant, donnez-nous la sagesse de conserver ce trésor inestimable et de le transmettre à notre dernière postérité.”

Vers la fin de cette même année 1792, fut commencée à Québec la publication d'un ouvrage périodique mensuel intitulé :—*Magasin de Québec*. C'était la seconde tentative littéraire qui se faisait en Canada. Les morceaux dont ce journal se remplissait étaient ordinairement choisis avec bon goût et jugement, et l'on peut dire qu'on y trouvait à un assez haut degré l'utilité joint à l'agrément. Il se soutint pendant deux ou trois ans, et il se serait sans doute soutenu beaucoup plus longtemps, si le goût de la littérature et des sciences eût été plus répandu dans le pays qu'il ne l'était alors. Mais loin de suivre le progrès de la population, † l'instruction, ou mieux peut-être, le désir de s'instruire, semblait avoir rétrogradé depuis la publication de la *Gazette Littéraire* de Mesples. Il est pourtant vrai de dire que le *Magasin de Québec* se publiait en anglais et en français, ceux qui n'entendaient qu'une des deux langues

\* Nous nous servons de la traduction officielle de Mr. J. F. Cugnet, ainsi que nous avons fait presque partout pour la harangue du lieutenant gouverneur.

† En 1790, comme acte préparatoire à la division de la province en comtés, et à la fixation du nombre des représentans, il avait été fait un recensement de la population, qui se trouva être d'environ 150,000 Ames. M. Smith dit que le nombre des individus mâles au-dessus de 16 ans se trouva être de 87,411, et que la population totale de la province était de 224,460 habitans. Outre qu'il n'y a pas de proportion entre le nombre des mâles au-dessus de 16 ans et le reste de la population, il aurait fallu que la population de la province, qui n'était que de 113,012 individus en 1784, d'après le recensement fait par l'ordre du général Haldimand, eût doublé dans l'espace de six années ; ce qui n'est ni possible ni croyable.

y pourraient trouver le désavantage d'être privés de la lecture d'une partie de son contenu, et les autres, celui d'y trouver parfois des répétitions pour eux inutiles. Il est vrai aussi qu'il s'éleva à peu près dans le même temps, si nous ne nous trompons pas, un autre journal littéraire, intitulé: *Le Régistré de l'Amérique Britannique*, et publié, comme le *Magazin*, en anglais et en français, et peut-être la concurrence fit-elle qu'ils ne purent se soutenir ni l'un ni l'autre.

(A Continuer.)

#### CAUSES ET EFFETS DES TREMBLEMENS DE TERRE.

Les tremblemens de terre accompagnent fréquemment les éruptions volcaniques : ces phénomènes n'ont pas lieu uniquement sur les continens ; ils agitent souvent le fond de la mer, la masse entière de ses eaux, et la secousse se communique parfois d'une manière très sensible aux vaisseaux qui voguent à sa surface. Le capitaine Osmeu voyageant en 1660 dans les mers du sud, son vaisseau éprouva des secousses qui occasionnèrent une grande frayeur à l'équipage. On jeta l'ancre, et on vit qu'on était bien loin de toucher la terre. La même chose arriva à Lemaire, dans le détroit qui porte son nom. Le fameux tremblement de terre qui détruisit Lisbonne, le 1er. Novembre 1755, se prolongea, à ce qu'il paraît, à des distances immenses ; et, le même jour, une agitation extraordinaire des eaux, sans aucun mouvement sensible sur la terre, fut observée en différents endroits de l'Angleterre.

Les tremblemens de terre se font ressentir, tantôt dans un espace très limité, tantôt dans une étendue de pays très considérable ; on en a vu agiter le sol à plusieurs centaines de lieues, et dans ce cas, ils n'ont jamais lieu sans être suivis d'éruptions volcaniques.

Les pays qui avoisinent les volcans brulants sont incontestablement les plus exposés aux tremblemens de terre ; mais il existe quelques régions, comme la côte de Barbarie et le pays de Maroc, qui font exception à cet égard : ils sont agités de secousses fréquentes sans avoir à souffrir des ravages des volcans. Une chose remarquable pourtant, c'est que dans les pays où ce phénomène se remarque, on retrouve des traces incontestables de volcans éteints. Il me semble que ceci prouve d'une manière incontestable que la cause des tremblemens de terre est toujours analogue à celle qui produit les éruptions ; et si quelquefois ils se font ressentir sans en être accompagnés ni suivis,

cela tient à ce que l'effort des matières enflammées n'est pas assez considérable pour triompher de la résistance que lui oppose la croûte minérale.\*

Le revers méridional des Pyrénées est exposé à des secousses si fréquentes, que M. Ramond a compté à Bagnères-de-Bigorre jusqu'à soixante tremblemens de terre; aussi remarque-t-on de toutes parts dans ces montagnes des traces d'éruptions volcaniques. Il en est qu'on suppose ne pas remonter au-delà du quatorzième siècle. Au reste, il ne faut pas perdre de vue que, quand il n'y a pas de volcans dans les pays à tremblemens de terre, on y remarque constamment des sources thermales.

Les secousses de tremblement de terre diffèrent, quant à la durée, depuis quelques secondes jusqu'à deux minutes et plus; elles ne diffèrent pas moins quant à leur nature: tantôt en effet, elles se font ressentir comme de simples balancemens, comparables à ceux qu'on éprouve sur les ondes; tantôt on serait tenté de croire qu'elles sont le résultat d'une percussion violente, qui aurait lieu de l'intérieur à l'extérieur; quelquefois, enfin, le sol a l'air de se mouvoir en tournoyant sur lui-même, et l'effet est assez sensible pour indisposer les personnes susceptibles d'être incommodées par la mer ou étourdies sur les hauteurs: cet effet a été remarqué très souvent.

Quant à l'intensité des secousses, elle n'est pas moins variable que leur durée et leur nature; elles sont si faibles quelquefois, que lors-même qu'elles surviennent au milieu de la nuit, on ne s'en apperçoit guère qu'aux légers mouvemens qu'elles impriment aux batteries de cuisine, et au bruit des cloches, qu'elles font sonner en agitant les murs qui les soutiennent. Dans d'autres cas, et malheureusement trop souvent, les tremblemens de terre sont des phénomènes terribles, qui causent des désastres incalculables, et ruinent entièrement le pays où ils se font ressentir; tel fut, en 1755, celui qui fit périr plus de quarante mille personnes à Lisbonne et dans les environs; tel fut encore celui qui ravagea la Sicile en 1693, et celui qui se fit sentir d'une manière si épouvantable à la Jamaïque. Et dernièrement, vous avez pu lire dans les journaux quelques détails sur les tremblemens qui viennent de détruire Alep, et de forcer ceux de ses malheureux habitans qui ont pu se sauver à abandonner la ville, pour chercher leur salut sous des tentes, au milieu des déserts.

Non seulement ces terribles tremblemens de terre détruisent les hommes et leurs habitations, mais ils ont encore assez de puissance pour changer, au point de le rendre méconnaissable,

\* Cette croûte, ou écorce minérale, qui sert d'enveloppe à la masse interne, les géologues la supposent épaisse de quinze à vingt lieues.

l'aspect du sol qu'ils ont ébranlé; ils précipitent du sommet des plus hautes montagnes d'énormes rochers : quand les couches supérieures se trouvent placées sur un terrain meuble, des montagnes entières peuvent être renversées et couvrir de leurs débris les plaines sur lesquelles elles dominaient. Souvent le cours des fleuves et des rivières est suspendu, les lacs sont subitement desséchés, tandis que des sources d'eau considérables jaillissent dans des lieux inaccoutumés. Sur les côtes, on voit la mer s'éloigner rapidement, et laisser ses rivages à sec; ou bien, au contraire, soulever ses flots d'une manière effrayante, beaucoup au-dessus de leur niveau ordinaire, et inonder de malheureux pays contre lesquels toute la nature paraît conjurée. En 1586, un tremblement de terre qui eût lieu près de Lima, dans une étendue de cent soixante-deux lieues, fit monter la mer de quatorze brasses : à la suite d'un autre, l'île de Formose se trouva, pendant douze heures, entièrement couverte par la mer : à Lisbonne, la première secousse fit remonter les eaux du Tage, qui inondèrent la ville. . . . . Lors du terrible tremblement de terre qui eût lieu à la Jamaïque en 1692, deux montagnes, par leur chute dans le Sixteen-mile-walk, détournèrent si complètement son cours, que pendant plusieurs jours, les habitans croyaient la masse entière de ses eaux abîmée dans les entrailles de la terre. Les poissons qui restèrent à sec dans le lit du fleuve furent, dit-on, d'une grande ressource pour les malheureux menacés de la disette.

Quand on parle des tremblemens de terre, il est important, pour s'en faire une idée juste, de se souvenir qu'ils ne consistent presque jamais en une seule secousse, plus ou moins prolongée, mais qu'on rattache, avec raison, à un même phénomène les secousses qui surviennent en quelques jours, même quand leur nombre monte à plusieurs centaines. Il est des tremblemens de terre qui ont duré plusieurs mois, même des années entières; ce qu'on a eu occasion de remarquer particulièrement dans l'Amérique méridionale. . . . Quand les tremblemens de terre se font sentir dans une grande étendue de pays, les secousses se communiquent très rapidement d'un lieu à un autre, et elles parcourent quelquefois jusqu'à cent lieues dans moins d'une demi-heure. Le bruit qui se produit dans ces occasions a toujours été comparé à celui que feraient un grand nombre de charriots chargés, entraînés rapidement sur le pavé.

Le retour des tremblemens de terre n'est soumis à aucune périodicité, dans quelque pays que ce soit : ils n'ont aucun rapport avec les marées.

*Lettres sur les révolutions du globe.*

## LES GRECS.

Romance, par M. A. BE'TOURNE<sup>s</sup>.

Sous le beau ciel qui vit fleurir Athènes,  
Aux champs déserts où dorment ses héros,  
Des malheureux se confiaient leurs peines,  
Parlaient de gloire et poussaient des sanglots.  
Patrie, honneur, ô biens héréditaires !  
Ils ont encor des cœurs pour vous chérir ;  
Et c'est pour vous qu'aux tombeaux de leurs pères  
Ils viennent apprendre à mourir.

Mais s'appuyant sur leur grandeur passée  
Avec audace ils relèvent leurs fronts ;  
Et tous ces Grecs unis par la pensée  
Jurent soudain de venger leurs affronts.  
Patrie, honneur, ô biens héréditaires !  
Ils ont encor des cœurs pour vous chérir ;  
Et c'est pour vous qu'aux tombeaux de leurs pères  
Ils ont fait serment de mourir.

N'espère plus les rendre à l'esclavage,  
Fier musulman, que la haine aveugle ;  
Quand tous les rois seconderaient ta rage,  
Tu peux venir, et tous les Grecs sont là.  
Patrie, honneur, ô biens héréditaires !  
Ils ont encor des cœurs pour vous chérir ;  
Et vous verrez aux tombeaux de leurs pères  
S'ils sont indignes de mourir.

Quels cris, hélas, suivis d'un long silence  
De ces tombeaux ont redoublé le deuil ? . . .  
Là, pour ses droits, combat un peuple immense,  
Sa cause est juste . . . ouvrez donc son cercueil.  
Patrie, honneur, ô biens héréditaires !  
La Grèce en vain crut vous reconquérir ;  
Mais tous ses fils aux tombeaux de leurs pères  
Ont prouvé qu'ils savaient mourir.

## LE DUC DE REICHSTADT.

Un officier général distingué, maintenant au service de l'Autriche, décoré de plusieurs ordres, parmi lesquels se trouve celui de la couronne de fer, qui lui fut conféré par Napoléon, lorsqu'il combattait sous les aigles impériales, arrivait au palais



du Belyvédère à Vienne, lorsqu'il fut rencontré par le jeune duc de Reichstadt qui en descendait le grand escalier. Aussitôt qu'il aperçut le général, le prince s'arrêta, et fixant son regard scrutateur sur les ordres qu'il portait : "Sûrement, s'écria-t-il, c'est mon père qui vous a dévoré de la couronne de fer !— Oui, votre altesse, je l'ai reçue de la main de l'empereur Napoléon.— Vous devez l'avoir bien méritée, monsieur, car je sais qu'il ne la prodiguait pas. Vous avez droit d'en être glorieux.

Il est aisé de penser que le général fut trop étonné de la remarque pour pouvoir répondre. Le duc, s'apercevant de sa surprise, reprit avec émotion : "Je dois vous avouer, monsieur, que vous avez sujet d'être surpris. On a dans le monde des idées bien fausses sur la manière dont j'ai passé mes premières années ; on croit que j'ai des notions très imparfaites sur ce qui regarde mon père, sa patrie ou ses sujets ; mais, quelque jour j'espère que le monde sera détrompé." En effet s'il faut en croire le rapport d'officiers de différentes nations qui dans leurs voyages, ont fait quelque séjour à la cour d'Autriche, le duc de Reichstadt s'est adonné de toutes ses forces, à l'étude de la science militaire, sous la direction de son oncle l'archiduc Charles, dont l'amour pour son neveu est celui d'un père pour un fils.—*Intelligencer.*

#### DECOUVERTE.

Le navire anglais, *Carnarvon*, arrivé de Fernando Po, à Rio Janeiro, au commencement d'Avril, a amené comme passagers, Richard Lander, le compagnon bien connu de Clapperton, et son frère John Lander. Ces jeunes gens ont été dixsept mois absents, employés, par le gouvernement anglais, pour reconnaître le cours du Niger. Etant parvenus à l'endroit, (mentionné dans la relation de Clapperton), où Park fut assassiné, ils réussirent à recouvrer ses livres, ses manuscrits et ses lettres.

Obligés de renoncer au projet de se rendre à Tumbouctou (dont ils n'étaient éloignés que de quinze jours de marche,) faute de présents à donner, sans quoi on ne peut compter ni sur l'assistance ni sur la protection des autorités du pays, ils se rembarquèrent à l'endroit où M. Park perdit la vie, et suivant le courant du fleuve, qui coule avec une vitesse de quatre mille par heure, ils reconnurent que le Niger, avant de se diviser en différentes branches, a dix milles de largeur. Ils prirent alors une des principales de ces branches, qui coulait rapidement vers l'ouest. Comme ils approchaient de la côte, ils furent faits prisonniers par les nègres qui habitaient les bords de la rivière, et furent obligés de se rembarquer pour être conduits en

la présence de leur chef, qui demeurait à une grande distance. Ils furent pillés, traités comme des esclaves, et menacés d'être vendus et envoyés dans l'intérieur. Ils réussirent pourtant, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, par la promesse d'une grande rançon tant pour leurs personnes que pour les effets qu'ils possédaient encore, à persuader les chefs de les envoyer à la côte de Guinée. S'étant embarqués, ils arrivèrent enfin à la baie de Benin, où les Européens leur prodiguèrent tous les secours dont ils pouvaient avoir besoin.

Ces voyageurs affirment que la rivière Noun, qui se décharge dans la baie de Benin, est la branche la plus considérable du Niger; et que les autres, tel que le Calabar, se déchargent aussi dans l'océan. Ils rapportent aussi que leurs guides leur dirent que la ville de Tombouctou n'est pas située sur le Niger, mais qu'elle en est éloignée de douze lieues au nord. Ils admirèrent la beauté et la fertilité du pays par lequel ils passèrent, dans une étendue qui ne peut pas être du moins de 1800 milles. Les habitans de l'intérieur sont mahométans et bien plus traitables et civilisés que les nègres qui habitent les côtes.

Le *Bulletin de Ferussac* annonce qu'on vient d'établir au Caire une Gazette Egyptienne. C'est une feuille officielle à quatre pages, publiée par l'ordre de Mahomed Aly, vice-roi d'Egypte. Elle est imprimée en turc et en arabe, et contient les réglemens de police du gouverneur, les évènements les plus remarquables qui se passent en Egypte, une liste des vaisseaux qui fréquentent et laissent les ports de l'Egypte, et généralement tels renseignements sur l'agriculture et le commerce du pays qu'il importe de connaître. Cette feuille publie régulièrement les observations faites au Caire sur la température. Quelques numéros de cette gazette contiennent les prix de toutes les marchandises importées au Caire.

## VARIÉTÉS.

Le 15 Mai 1830, à 7 heures du soir, il tomba à Siene et dans les environs une pluie qui teignait en rouge toutes les substances qu'elle touchait. A minuit, les ondées recommencèrent. Le temps avait été calme les deux jours précédents, mais l'atmosphère était chargée d'épais nuages rougeâtres. La matière terreuse colorée recueillie de dessus un grand nombre de plantes dans le jardin botanique fut soumise à l'analyse chimique par M. GULLI, professeur d'histoire naturelle, et il se trouve qu'elle contenait : 1<sup>o</sup>. de la matière végétale organique; 2<sup>o</sup>.

du carbonate de fer; 3°. du manganèse; 4°. du carbonate de chaux; 5°. de l'alumine; 6°. de la cilice. Ces détails ont été communiqués dans une lettre de M. Gulli aux éditeurs des *Annales de chimie*.

*Découverte importante.*—En nétoyant la chambre du navire *Eirmingham*, on se servit de coton qui devint en partie saturé d'huile de lin, et au bout de quelque temps, il prit en feu. On fut par là induit à faire une expérience. Une petite quantité de coton fut trempée en partie dans de l'huile de graines de lin, puis placée à l'ombre, et au bout de deux heures elle prit en feu. L'expérience fut répétée une troisième fois, et le résultat fut le même, deux heures s'écoulant encore avant que le feu parût dans le coton.

Les dames du bon ton, à Paris, pour produire dans leurs boudoirs l'effet du clair de lune, ont de grands gobelets bleus, dans lesquels elles tiennent des mèches allumées. Ces gobelets leurs servent aussi de lampes de nuit dans leurs chambres à coucher.

*Chemin de fer en Espagne.*—On a projeté de construire un chemin en fer depuis Jerez jusqu'à Puerto de Santa Maria et San Lucar. On estime le coût à £ 40 000, et l'on se propose de former cette somme au moyen de 4000 actions de 50 piastres chacune. L'entreprise sera sous le patronage immédiat du roi et de la reine, le premier ayant souscrit pour 60 actions, et la dernière pour 40. La liste contient aussi les noms de quatre grands d'Espagne et de deux ministres.

*Barbarie russe.*—A leur seconde entrée à Pulawy, les Russes ont brûlé en guise de bois de chauffage la belle bibliothèque de la princesse Czartoriski, composée en grande partie de manuscrits précieux inédits. Ils ont détruit les meubles, le beau palais, le magnifique jardin et la maison gothique. En un mot, la jolie ville de Pulawy, qui contenait les plus beaux monuments nationaux, et qui avait été vue avec délices par plusieurs étrangers, n'offre plus qu'une effroyable scène de désolation.

*Procès par jurés.*—Il y a une absurdité positive à demander à un homme s'il est coupable ou non, lorsque la cour est assemblée pour juger du fait, et que, s'il se dit innocent, il n'est pas cru, et que son procès ne s'en fait pas moins. Je me trouvais, il y a quelques années, aux assises d'une ville de l'ouest de l'Angleterre, lorsqu'on amena à la barre un prisonnier à la mine assez naïve, qui était accusé d'avoir volé des moutons. La question ordinaire lui fut adressée, et sa réponse fit rire la

cour aux éclats : "Je n'ai rien à vous dire là-dessus, messieurs, il faut que vous le trouviez, si vous voulez le savoir."

Un certain fermier alla trouver un ministre, et lui demanda pourquoi il ne mettait pas autant de latin et de grec dans ses sermons que faisait son prédécesseur. "C'est, répondit le ministre, que je crois devoir me servir d'un langage que je suppose que vous entendez; et que je ne présume pas que les fermiers comprennent généralement le latin et le grec. — Oh! répartit le fermier, nous payons pour le mieux, et il faut que nous l'ayons. Donnez-nous dans vos sermons autant de grec et de latin qu'il vous sera possible."

J'ai peur du tonnerre, disait une jolie femme, pendant un orage. Vous avez tout sujet d'en avoir peur, madame, répliqua un amant désespéré, puisque vous avez un cœur d'acier.

## RESUME POLITIQUE.

**ITALIE.**— Une lettre de Rome, du 1er Mai, annonce que les conseils modérés de la diplomatie avaient enfin réussi auprès des cabinets d'Italie et d'Autriche, quant aux moyens de rétablir la tranquillité en Italie, et que le pape devait publier le lundi suivant une amnistie générale pour toutes offenses politiques. L'amnistie devait aussi avoir lieu à Parme et à Modène.

Les Autrichiens avaient évacué Faenza le 28 Avril, mais ils occupaient encore Ancône. L'ambassadeur français avait fait de nouvelles représentations au sujet de cette occupation; il avait même, disait-on, envoyé son fils à Ancône, pour s'assurer de la situation de la place.

**POLOGNE.** *Varsovie, 2 Mai.*— Nous avons vu encore une fois l'armée polonaise à Milosna, à deux milles de Varsovie. Ce qui suit est la substance d'une dépêche du général Skrzynecki:—

Le maréchal Diebitsch avait concentré toutes ses forces, et le 25, il attaqua en personne notre arrière-garde, à Kulfew. Le colonel Dembinski commanda les troupes polonaises pendant un combat de deux heures contre les forces immensément supérieures de l'ennemi. Le général russe s'efforça d'envelopper notre aile droite avec son principal corps d'armée. N'ayant pas intention de livrer bataille dans cette partie du pays, dont la situation est désavantageuse, l'ordre fut donné de retraiter à Kostryza. Il fut laissé à Minsk une arrière-garde qui fut attaquée le lendemain matin. L'ennemi présenta une grande masse d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, mais toutes ses attaques furent repoussées. Il n'a pas fait un seul prisonnier.

Milosna, 28 Avril.

Le rapport de la nouvelle retraite des Russes jusqu'au-delà de Siedlec paraît confirmé, mais ils n'avaient retiré que pour revenir presque aussitôt avec des forces plus considérables, si la nouvelle suivante est fondée : " Des lettres de Vienne du 5 Mai, est-il dit dans le *Times* du 16, confirment la nouvelle du désastre du corps du général Divernicki, qui tâchait d'opérer par un coup de main en Volhynie. Ce brave officier, laissé par la défaite du général Sierawski, exposé aux attaques combinées des généraux russes Rudiger et Roth n'eut d'autre alternative, dans la nuit du 30 avril au 1er mai que de se réfugier dans la Galicie autrichienne, à Clebanowka, près de Zharasz, où il fut poursuivi par les Russes jusqu'à ce qu'un escadron de hussards autrichiens fût intervenu entre les combattans pour faire respecter la neutralité de la province. Les Russes s'excusèrent et se retirèrent. Les Polonais devaient remettre leurs armes, et être cantonnés dans les quartiers que leur assignerait le gouvernement autrichien.

BELGIQUE.—Les journaux français disent qu'il a été signé un nouveau protocole, d'après lequel la Belgique sera abandonnée à son sort, si sous quinze jours les précédents protocoles ne sont pas acceptés! S'il en est ainsi, remarquent les journalistes anglais, les affaires de la Belgique seront bientôt terminées.

Faute de pouvoir obtenir pour roi le duc de Leuchtenberg ou le duc de Nemours, tous les Belges, excepté les partisans du prince d'Orange, ou ceux qui voudraient une république ou la réunion à la France, paraissent avoir tourné leurs vues vers le prince de Saxe-Cobourg. Ils insistent, il paraît, sur le mariage de son Altesse avec la fille aînée du roi des Français, et sa conversion au catholicisme. Les démarches faites dans ce but ne peuvent pourtant être chose que des démarches privées, ou tout au plus préparatoires, puisqu'il ne s'est pas encore agi dans le congrès national d'une nouvelle élection. La nomination d'un régent semblerait même porter à croire que la nation est déterminée à s'en tenir à son premier choix, et ne veut pas être le jouet des cabinets étrangers.

Quoiqu'il en soit, la France est menacée non seulement de perdre l'alliance, de perdre même la neutralité de la Belgique, mais de la voir entrer contre elle dans la coalition continentale, s'il faut ajouter foi à l'article suivant, datée de *Bruxelles*, le 7 Mai. " Le ministre des affaires étrangères a envoyé un agent diplomatique, nommé Michaelis, à Francfort, lequel au nom du régent de la Belgique, a fait au président de la diète des ouvertures dont l'objet était que la Belgique serait admise dans la confédération, à cause du grand duché de Luxembourg! Le

baron Munch Bellinghausen a donné audience à l'envoyé belge, et lorsque celui-ci lui eut présenté ses lettres de créance, et lui eut exposé l'objet de sa mission, le président de la diète lui a répondu qu'il ne connaissait point le régent de la Belgique, et que nulle proposition tendant à exclure la maison d'Orange Nassau de la possession du grand duché de Luxembourg, et conséquemment de la confédération germanique, ne pouvait être mise devant la diète. Après avoir reçu cette réponse, l'envoyé belge ne perdit point de temps à laisser Frankfort."—*Journal de Luxembourg.*

ALLEMAGNE.—Les articles suivants, pour n'être pas de la date la plus récente, ne sont pas néanmoins dépourvus d'intérêt.

*Frontières de l'Autriche, 28 Avril.*—Le contingent autrichien de l'armée de la confédération est complètement équipé : il consiste en 95,000 hommes, 80 batteries d'artillerie, et quatre compléniens de pontons. On dit que le gouvernement autrichien a notifié à l'ambassadeur français à Vienne, qu'il avait accédé à la demande que lui avait faite Charles X de résider à Grütz.

*Munich, 30 Avril.*—Quelques journaux étrangers, et même quelques uns des nôtres avaient affirmé que la police de Munich avait refusé des passeports à de jeunes médecins bavares qui désiraient se rendre à Varsovie, et ajoutaient que le ministère en agirait probablement de la même manière, attendu qu'on ne permettrait à aucun sujet bavarois d'aller assister des rebelles. *L'Inland*, qui avait inséré un tel article, le contredit maintenant, et ajoute : "Nous savons pour certain que la police, loin de refuser un passeport à un médecin désirant d'aller en Pologne, et surtout loin de se servir d'expressions injurieuses envers les Polonais, a depuis quelques jours, accordé des passeports pour la Pologne à deux médecins."

Une lettre de Longwy, datée du 5 mai, dit : "Trois cents habitans de Luxembourg ont eu ordre de quitter la place, comme étant sans ressource, en cas de siège.

"Il va être formé un camp de 45,000 hommes à Grunberg. La garnison de Luxembourg se compose maintenant de 8,200 hommes. Celle de Sarrelouis va être augmentée : elle est présentement d'environ 4000, et bien approvisionnée."

Le ministère français redoute tellement la guerre qu'il ne cesse de parler, en présence des immenses préparatifs des puissances voisines, de la paix comme d'une chose assurée — Le paragraphe suivant se lit dans le *Moniteur* : "Plusieurs journaux ont attribué à M. Talleyrand, avec une intention

plus ou moins marquée, le projet d'acheter des biensfonds en Angleterre. Nous sommes autorisés à contredire formellement ce rapport. Voulait-on insinuer que M. Talleyrand désespérait des destinées de la France, lui qui est situé de manière à pouvoir juger mieux qu'aucun autre qu'elle sera à l'avenir la maîtresse de son sort. L'ambassadeur français à Londres qui, au contraire, a sacrifié ses sentimens privés à son zèle pour son roi et son pays, sera ravi, lorsque sa noble tâche aura été remplie, de recevoir de nouveau dans son pays le juste hommage que lui devront tous les amis de la paix de l'Europe et de l'honneur de la France."

Cela serait fort beau sans doute si la dernière paix, celle qui règne maintenant, n'était pas si honteuse pour la France, ou encore si l'on pouvait être assuré que cette paix, toute honteuse qu'elle est, ne sera pas rompue par les ennemis de la France, à la première occasion favorable, c'est-à-dire lorsque cette puissance aura achevé de perdre par sa politique la dernière des alliances nombreuses sur lesquelles elle aurait pu compter, en tenant seulement un autre langage. L'Angleterre a rompu le traité d'Amiens, où il n'y avait rien de honteux ni de désavantageux pour elle; l'Autriche a rompu trois ou quatre fois des traités bien moins honteux pour elle que ne l'est pour la France celui de 1815, et les deux ou trois premières fois, dans des circonstances beaucoup moins favorables que celles où la France s'est trouvée. Encore ne s'agissait-il pas pour cette dernière puissance de rompre directement les derniers traités faits avec les Bourbons, mais d'accepter des offres avantageuses, qui pouvaient éventuellement en amener la rupture de la part de ses ennemis. Les mouvemens qui ont eu lieu dans les Pays-Bas, en Suisse, en Allemagne, en Pologne et en Italie, indiquent qu'on était partout persuadé que la France en agirait autrement qu'elle n'a fait, et qu'elle ne se contenterait pas de se laver d'une partie seulement du déshonneur de 1815. Il est vrai qu'il falloit éviter de faire entrer dans la coalition, l'Angleterre, qui sembla ne vouloir pas que la France recouvre un pouce du terrain qu'elle a perdu; mais nous croyons qu'une conduite moins timide eût décidé l'Angleterre à demeurer au moins neutre, et qu'au surplus l'alliance des peuples eût compensé de reste l'accession de cette puissance à la ligue des trois grands monarches du continent.

Québec, 20 Juin.—Nous apprenons que M. Chasseur est sur le point de partir pour le district de Montréal, pour ajouter à son musée plusieurs de ces oiseaux rares qui ne se trouvent point dans le district de Québec. Il a ouvert dernière-

ment une souscription d'abonnés à son muséum pour un an, devant finir au 1<sup>er</sup> mai prochain. Nous y avons dernièrement vû un morceau de marbre d'Anticosti, susceptible d'un beau poli et qui paraît très propre à faire des jambages de cheminées. Le marbre paraît être répandu dans l'île, a été employé à bâtir le phare, et on le tire aisément des carrières. On y en trouverait certainement de plus beau que celui qui nous a été montré.

Le bateau traversier de Saint-Nicolas a commencé ses voyages réguliers vers le milieu de la dernière semaine, trois fois par jour, avec beaucoup de passagers, d'animaux et de denrées. Il paraît répondre parfaitement aux vues de M. Demers, le propriétaire. La distance parcourue par le bateau est d'à peu près trois lieues.

Nous avons vû cette amélioration avec plaisir, et il serait à désirer qu'on voulût se servir de ce même moyen de transport entre cette ville et l'île d'Orléans et Saint-Michel, comme étant moins coûteux que les bateaux mus par la vapeur et aussi commode pour le transport des denrées et du bétail.

Nous avons aussi été témoins d'une nouvelle amélioration dans les moyens de transport, en voyant plusieurs calèches de loange dans différents endroits de cette ville. Ces calèches sont presque continuellement employées à voiturer les personnes aux différentes paroisses circonvoisines, Château-Richer, &c. Nous apprenons qu'à Montréal il s'en trouve 100 destinées au même usage, et dont les propriétaires tirent chaque jour entre 10 et 20s. Ici un grand nombre de carioles sont en réquisition pendant l'hiver.

---

L'assemblée des médecins du district de Montréal, convoquée par une proclamation datée du 15 de ce mois, aux fins de procéder à l'élection d'un bureau d'examineurs, aura lieu le 11 Juillet prochain, à 10 heures du matin, au palais de justice de cette ville.

Les agens de la compagnie des Indes annoncent qu'ils offriront en vente à Montréal, Samedi le 2 Juillet prochain, à 11 heures du matin, 500 caisses de thé *young hyson*, et 100 caisses de thé *bohea*. Le thé pourra être examiné pendant les trois jours qui précéderont la vente.

---

*Ouvrages nouveaux.*—H. DESRIVIERES BEAUBIEN, écuyer, Avocat de Montréal, se propose de publier prochainement un *Traité sur les loix civiles du Bas-Canada.*—Ce traité, (d'après



le prospectus) sera une compilation des meilleurs auteurs qui ont écrit sur les lois civiles, tels que, *Pothier, Domat, Lacombe, Argou, &c.* le tout ainsi qu'amendé par les ordonnances et les statuts provinciaux. L'ouvrage formera trois volumes. On en peut voir le plan, ainsi que la distribution et l'arrangement des matières, au bureau de la *Minerve*, à la Bibliothèque de Montréal, et à la librairie de MM. R. Fabre & Cie.

Mr. le Dr. MEILLEUR, de L'Assomption, se propose aussi de publier prochainement un *Cours abrégé de leçons théoriques sur les principes élémentaires de la chimie, exemplifié et destiné à l'usage de la jeunesse canadienne.* Ce traité formera un volume in octavo d'environ 220 pages : le prix en sera de 5s. On s'abonne à Montréal, au bureau de la *Minerve* et chez MM. E. B. Fabre & Cie; à Québec, aux bureaux de la *Gazette* et du *Canadien*, et aux Trois-Rivières, chez M. le Dr. Kimber.

Pendant l'orage de Samedi, le nommé Léon Beaudin sieur de long, a été tué par le tonnerre, à la côte St. Régis, paroisse de Chateauguay. Il était occupé à scier un plançon et était placé au-dessous; le nommé Berthiaume, placé sur le plançon, fut frappé et jeté à bas, et son chapeau, sa cravaté et une partie de ses cheveux furent brûlés. Il resta longtems sans connaissance. Beaudin était âgé d'environ 30 ans, et il laisse une femme et des enfans.—Le tonnerre a tué au même lieu un chien et plusieurs poulets.—*Minerve.*

La foudre est aussi tombée en plusieurs endroits à Stanstead, Dimanche dernier, et a blessé mortellement la femme de Mr. J. Henry.

Depuis quelques jours, trois ou quatre personnes se sont noyées dans le fleuve devant cette ville, en se baignant ou autrement.

Jeudi dernier, vers midi, un nommé Bernardo, Piémontais, passant par la ruelle Viger, tomba la tête sur une pierre aigue, qui lui pénétra dans le crâne, et expira sur le champ.

MARRIÉ.—A Sorel, le 14 du courant, William MORRISON, écuyer, de Berthier, à Dlle. Anne KITSON, de Sorel.

DECEDES.—A Québec, le 18, à l'âge de 35 ans, le révérend J. C. DRISCOLL, ministre de l'église anglicane à Berthier.

A Montréal, le 25, Mr. John SPRAGG, encanteur, âgé de 37 ans.

**ÉCOEMMENT PUBLIÉ**, et maintenant à vendre chez l'Auteur, et à la Librairie de MM. E. R. FARRÉ & Cie. un volume de *Poëmes Canadiennes*, ayant pour titre :

ÉPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c. par M. BIBAUD.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface.—Épître Enfantine.—Satire I, contre l'Avarice.—Satire II, contre l'Envie.—Satire III, contre la Paresse.—Satire IV, contre l'Ignorance.—Épître I, *Est nobis in rebus*.—Épître II, *Decipimur specie rechi*.—Les Délices de l'Union.—Le-Bill de l'Union.—Les Orateurs Canadiens.—Le Vin d'Espagne.—Couplets.—Le Pouvoir des Yeux.—Les Peines de l'Amour.—Le Héros Canadien.—Les Mœurs Acadiennes (Ode ou Chanson sur l'air : *J'ai vu mes tristes journées*).—Les Savans de la Grèce.—Les Grands Chefs.—Dithyrambe sur la mort de Wolfe et de Montcalm.—Le Jour de l'An.—Les Souhaits.—L'Union.—La Perspective.—Les Nouveaux Souhaits.—L'Hiver du Canada.—Épithaphe de l'An 1826.—La Gazette.—Le Beau Sexe (Sur l'air : *Aussitôt que la lumière ; Que j'aime à voir les hirondelles*, &c.)—Les Rimes en EC.—Le Temps.—Épithaphe du Canadien.—Vers.—La Lotterie.—Enigmes.—Épithalame.—Épigrammes.—Épithaphe générale.—Bons mots.—Vers Latins.

**MAISON DE PENSION**.—Deux ou trois Messieurs qui désireraient prendre pension chez une famille respectable, et dans une partie centrale, salubre et tranquille de cette ville, pourraient trouver ce qui leur convient, en s'adressant au propriétaire de ce journal.  
14 Mai 1821.

Messieurs les abonnés, particulièrement ceux qui n'ont encore rien donné depuis qu'ils reçoivent, ou qui doivent plus d'un semestre, sont priés de vouloir bien payer, au moins à compte, le plus tôt possible.

*A Messrs. les Instituteurs, Marchands, Coqms et autres.*

**L**E Soussigné a vendre, L'ARITHMETIQUE, proprement et solidement reliée et dem. rel. Aussi, la GÉOGRAPHIE EN MINIATURE, le VOYAGE DE FRANÇOISE, &c. &c. M. BIBAUD.

N. B. On recevra pour être insérés sur la couverture des Avertissemens ayant rapport aux Sciences, aux Arts, à l'Enseignement, et à la Librairie

**L**F. Soussigné a l'honneur de prévenir qu'il continue d'enseigner la Grammaire Française, la Grammaire Latine, la Géographie, L'Arithmétique, la Géométrie, &c., à sa demeure, Rue St. Charles Marché-Neuf. M. BIBAUD.

Il traduit aussi de l'ANGLAIS en FRANÇAIS, PAMPHLETS, REQUÊTES, AVERTISSEMENS, &c.

**U**NE personne d'un Age mûr, et qui a acquis de l'expérience dans les affaires et le commerce, désirerait trouver de l'emploi, comme Coqms, ou Conducteur de travaux publics.—S'adresser à l'Éditeur.  
Montréal, 24 Septembre 1820.